NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

(Ere vulgaire)

SEXTIDI 16 Prairial.

Jeudi 4 Juin 1795.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, Fauille qui parott tous les jours, est établi à Paris, rue des ume; les Moelins, n°. 500, au coin de la rue Thérese. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres ous & de par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être charassadeurs gée, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen Chas-Fontabille. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

AUTRICHE.

De Vienne, le 19 mai.

Notre cabinet se trouve, dit-on, dans une grande el il a retre perplexité occasionnée, d'un côté, par la tournure que remiers jou l'incertitude où il est sur le succès des projets de paix avec la France; il a pensé que le secret des opérations uronnant politiques étoit plus nécessaire que jamais : en conséquence, disoit-le les courriers arrivant des différens corps d'armée qui, à leur ma point retour, recevoient leurs dépêches au bureau des guerres, est couve les reçoivent actuellement par ordre exprès de l'emperement

vais respect dans la chancellerie intime de son cabinet. Mais l'embaras où se trouve ce cabinet perce à travers toute cette affectation de mystere, ou plutôt celle-ci sert ge qu'à ma le faire découvrir d'avantage. L'objet des mémoires préa voté sentés par les ministres des cabinets de Stockholm & de Copenhague est maistenant connu. Ces deux puissances applaudisinsistent sur le rétablissement de Stanislas sur le trône de exprimé l'ologne, & réclament la constitution du mois de mai 1791. tion pour On prétend que le roi de Prusse est dans les mêmes sentir sort à cemens. Il ne faut point perdre de vue que la Porte a déjà sait conneître que ses intentions étoient absolument semblables Le rapprochement étroit qui vient d'avoir lieu l'Autriche & la Russie, à l'occasion de la Pologne, doit donc donner une grande jalousie à toutes ces diverses puissances; & si l'on considere que l'Autriche est encore montré qua république française, on peut conjecturer qu'elle enga-tinville, gera la Russie à se relâcher de quelques-unes de ses préame, dost trations sur la Pologne. Ce parti conviendroit d'autant i a vergé mieux qu'il est hors de doute qu'en général les Polonais ouffrent, avec beaucoup d'impatience, le joug étranger, rticulierement celui de la Russie. Ainsi la Pologne, déja essacée de la liste des puissances de l'Europe, poury voir bientôt inscrite de nouveau. autre réflexion se présente. Si l'Autriche, pres-

sée par sa position actuelle avec la France, doit s'empresser de satissaire le cabinet du nord de la Prusse & la Porte ; les craintes qu'elle a dû concevoir de ces mêmes puissances, ne doivent-elles pas d'un autre côté l'engager à terminer le plus promptement possible la guerre avec la

Le conseil aulique s'est fait rendre compte de la situation où se trouvent les forteresses des frontières de la Bohême & de la Silésie, & en particulier celles de Pless & de Konigsgratz. Il a donné ordre de les pourvoir de tout ce qui est nécessaire pour les mettre sur le pied de guerre. Des convois considérables d'artillerie, de poudres & autres munitions de guerre, ont été expédiés en conséquence. Une partie doit se rendre à Olmutz & l'autre à Konisgratz.

SUISSE.

Extrait d'une lettre de Bâle, du 8 mai.

M. Hardemberg, qui se disposoit à faire un voyage de curiosité & d'agrément dans les cantons, a reçu ces jours derniers un courier de Berlin qui a dérangé ce projet.

On attend de Vienne le baron de Thugut, ministre de l'empereur, qu'on dit chargé par la cour de Vienne d'assiter à un congrès général de paix qui doit se tenir ici, de sorte que le bruit est général que sous quelques semaines un plan de pacification sera à même d'être discuté entre la cour de Vienne & la république française.

Les mouvemens des armées autrichiennes sur le Rhin sont si viss dans ce moment, qu'ils semblent contraster en quelque sorte avec cette espérance & ce desir communs, que toules les cours ont de mettre un terme aux calamités de la guerre. Cependant on pense généralement que l'activité actuelle du cabinet autrichien a pour motif prie-cipal, celui d'obtenir des conditions de paix plus houcrables, & non de retarder cette paix également nécessaire à toutes les puissances belligérantes. Les conquêtes des

en de con lice , ce s couper

nassacres que la v décret

ane fête rnier déc Oléron,

ere fois divers a

s & en plei

uronnanti

u milieu k les secti & avec

2 3,

Franhais jusqu'ici sembloient les autoriser à exiger de grands sacrifices de la part des nations dont ils out triomphé; cependant on présume que cette nation généreuse & magnanime, plus éclairée que jamais sur ses véritables intérêts politiques, est disposée à ne pas user aussi séverement des loix de la victoire, & que, contente d'avoir humilié tous ses ennemis & d'avoir propagé des principes de liberté dans l'esprit de tous les peuples, elle son e plus à jouir de sa gloire, & à en requeillir des fruits solides, qu'à continuer à se tenir isolée du reste de l'Europe, en maintenant tous les projets ambitieux que ses derniers tyrans avoient inconsidérément proclamés dans toute l'Europe.

Quoi qu'il en soit de ces considérations particulieres, que la saine politique semble ne pas désavouer, on as-sure ici, c'est-à-dire dans le centre ou dans le foyer de toutes les négoriations , que la France a cessé les hostilités contre l'Espagne, & que, sans des considérations particulieres & du moment, les conditions de paix avec

cette puissance seroient déjà publiques.

-20

On ne se dissimule pas que l'Angleterre met tout en usage poer entraver les pacifications particulieres , dont Peffet inévitable sera de réunir contre son orgueil maritime tous les différens états qui ont à s'en plaindre, c'està-dire , toutes les nations commerçantes. C'est une leçon bien terrible pour les cabinets ambificux outre mesure que tette cramte réelle du cabinet britannique, de se voir entin punir d'un despotisme usurpé sur le commerce de tout l'univers.

On écrit de Constance qu'on vient de découvrir un complot tendant à livrer Luxembourg aux Français; ou ajoute, qu'un officier & un avocat ; chefs de cette cons piration, ont été pendus. Une nouvelle de ce genre peu être un acte de prevoyance de la part de ceux qui pensent que Luxembourg est réduit aux abois ; aussi il convient d'ajourner la foi qu'on pourront y ajouter.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

D' Aix , le 7 prairial.

Nous avons été dans les plus vives alarmes au sujet de l'affaire de Toulon ; quand les représentans du people Poultier & Guerin y étoient entrés , on crut d'abord que c'étoit un triomphe, mais nous ne tardâmes pas à apprendre que c'étoit un piege qu'on leur avoit tendu; roît que Guerin a été pris pour dupe, on n'en dit pas autant de son collegue; nos montagnards ne tarderent pas à faire une sortie; la troupe marseilloise, composée d'environ 4000 hommes, presque tous de troupes de ligne, fut repoussée au Bausset & du Bausset à Cujes; cet événement jetta la consternation à Marseille; plusieurs familles prirent le parti de la fuite; les voitures ont couté jusqu'à 1200 livres pour venir ici, & 3 ou 4000 livres pour aller à Nines on ailleurs. Chambon lut une proclamation qui invitoit Marselle à se lever en masse; nous étions dans cet état slarmant de choses, & sans trop savoir quel parti prendre, quand on nous annonça hier matin, a cinq heures, l'acrivée imprévue de Calroy & d'Ismard; dex batadons qui servient arrivés, n'auroient pas produit le même effet, & u'auroient

pas remonté l'opinion comme l'a fait la présence de es deux représentans ; ils ont harangué avec une facilité une véhémence incroyables, nous ont aunoncé l'arrive de 6000 lyonnais, qui descendent par le Rhône, de cavalerie qui ne tardera pas d'arriver, & nous oat in vités à organiser de suite le bataillon qu'on avoit de levé & qui avoit été tiré au sort; la chose est faite, devoit partir ce matin; mais, suivant les apparences ne partira que demain ; ce bataillon est indépendant 9200 jeun s gens environ, qui sont bien plus détermin que nous tous à faire, s'il le faut, le coup de frail.

Les représentans furent concher à Marseille , où le p ésence étoit plus que né essaire; ils nons transmires la nouvelle officielle de la reprise du Beausset par m troupes, la prise de 9 pieces de canon & de 200 r la mort de 80, & l'assurance que le général Pottet don noit a Chambon du salut de Marseille, si on faisoit arrâte deux commandans militaires de son a mée, qui lui pares soient d'intellig nee avec les Toulonnois. Cette mesure de avoir été suivie, & nous sommes, comme tu peux croice, depuis cette nouvelle, infiniment plus tranquill Je ne suis pas sorti ce matin , mais on massure que la nouvelles se soutiennent en bien.

On donne pour certain que les deux représentans Pontier & Guérin ont trouvé moyen de sortir de Toulon & qu'ils sont à Marseille. Est-ce un piege qu'ils ont tens aux toulonnois, ou bien ont-ils été faits prisonniers de quelque nouvelle affaire; c'est ce que je ne sais poi encore. La convention prendra sans doute de son e de fortes mesures, & je crois bien que si nous gagno sealement encore 8 ou 10 jours, cette affaire tourn tout a fait contre les révoltés, & amenera la destruction totale de ce parti, du moins dans nos malheureuses con

On parle de la prochaine arrivée de Kellermann, tête d'un bataillon de troupes de ligne ; on assure d Granet ainé frere du député ; Charbonnier , député , Escudier, pere du député, sont à la tête des révoltes vient d'être établi une commission militaire pour jus les rebelles pris les armes à la main.

De Paris, le 13 prairial.

Les lettres de la Charente nous confirment que des jours avant le décret qui ordonnoit l'envoi des trois col pables, Collot, Billaut & Barrere, devant le tribut leur crim nel de ce département, les deux premiers s'étoir embarqués pour le lieu de leur déportation, l'un sur fregate l'Expédition & l'autre sur la corvette le Carf que Barrere seul étoit resté à l'isle d'Oleron, d'on adoptée vaj être traduit devant ses juges. Amsi de ces trois o publes, deux seulement échapperont au glaive de

institution un peu mitigée du régime despotisme, le le que diffi de ses séances, au relea du régime despotisme, le le Depuis la suppression du tribunal révolutionnaire, de ses séances, au palais de justice, vient d'être destration de ses séances, au palais de justice, vient d'être destration à celles du fribund de cossation, qui les tenoit aupardes vieta vant aux écoles de droit, en face du Panthéon.

Dans la séance ou Louvet a fait l'élage fun bre du Dans la séance ou Louvet a fait l'eloge fun pre de puté Ferraud, ce représentant a nominé les sections qu'elle de puté Ferraud, ce représentant à nominé les sections qu'elle de puté le propiné par leur emporéret & c ont particulierement mérité de la patrie par leur empi sement à entourer la convention lors de la révelte de front

ier. pr pas été mencla rompu avec d à la ch dans to éclaté.

La n tous le le cœu de voi longues larines On s nent d' tion , des aut tembre mettre ose, ta base du publier pas rép de cinq étoit do sur des Osons 1

mens; c insolens miss ons nieres : tion de minal , si coupa dans la l On popular pliqués

dissémin

dans to

rapports que l'éta tyr atroce, lement to ticuliere nous det niere biz nées. Or à la supr

Il arri les dépar nce de ce 1er. prairial. La section de la Butte-des-Moulins n'ayant e facilité & pas été nommée des premieres dans cette nombreuse noé l'arrive menclature, en mouvement de surprise a presque interone, de rompu l'o ateur; mais il l'a brentôt calme, en rappelant avec distinction les services que cette section a rendus is oat in avoit de à la chose publique, par ses princip s & per sa conduite st faite , dans tous les tems; & de nombreux applaudissemens out arences, pendant

> La marche ferme & soutenue de la convention contre tous les attentats des présédéentes tyrannies, porte dans le cœur des bons citoyens la consolation & l'espérance de voir bientôt succèder des jours sereins à ces nuits longues & désastreuses noyées dans le saug & dans les

larmes des vrais républicains.

nig.

détermin

e , où lev transmires

et par n

or rebelles.

soit arrêt

Ini-pare mesure do

tu peux

tranquille

ure que le

ntans Pou

de Toulon

s ont ten

nniers da

de son co

ous gagno

ire tourn

destructi

ireuses co

rmann, assure q

député

s révoltes pour juge

fusil.

On se rappelle que Thu of, l'un des tyrans qui vien-nent d'être prostrits, arracha dans le tems, à la conven-tion, le rapport du décret qui ordonnoit la poursuite des auteurs, fauteurs & acteurs des mussacres du 2 septembre & jours suivans: un nouveau décret vient de re-mettre en activité cette juste poursuite; on n'avoit pas, ost, tandis que la terreur la plus despot que faisoit la base du gouvernement d'un peuple qu'on procla oit libre, publier que les autorités constituées d'a ors, qui n'avoient pas réprimé séverement des massacres qui durerent plus de cinq jours entiers, étoient non-seulement complices, mais encore auteurs de cette longue boucherie. Quelle étoit donc la lacheté qui a fait observer le même silence su, des saits aussi atroces, même depuis le 9 thermidor? Osons le dire: Robespierre avoit laissé une armée d'héritierande ses principes sanguinaires ; cette armée étoit disséminée en groupes dans les comités révolutionnaires; dans toutes les administrations, dans tous les départemens; elle avoit des missi dominici, dans ces proconsuls insolens, qui fouloient aux pieds toutes les loix dans leurs miss ons, elle avoit des agens dans toutes les jacobinieres: ces sociétés comptoient en ore sur la résurrec-tion de leur regae; & les événeurens récens du 12 ger-minal, du 1er, prairial, no prouvent que trop que de minal, du 1er. prairial, no prouvent que trop que de si coupables espérances n'éloient pas entierement éteintes dans la sête des ensans postnumes de Robespierre.

On peut avoir remarque que ces tyrens s'étoient ap-nt que de rapports avec les autres nations; ils ne dissimulaient pas t le tribut leur tyrannie; & afin que rien ne contrariat leur plan iers s'étoin atroce, ils étoient alles jusques à intervertir, non-seu-lement toutes les notions de la morale publique & parleur tyrannie; ex ann que cers s'étoir direct, ils étoient allés jusques à intervertir, non seu-lement toutes les notions de la morale publique & par-te le Carf, t'eulière, mais même à renverser la mesure des temps, con , dont adoptée par toutes les nations du globe; de sorte que es trois company de compter les jours, les mois & les anadoptice par fontes les nations du globe; de sorte que glaive de nière bizarre de compter les jours, les mois & les anneire, et à la supputation commune des tems, d'après les lamieres que d'illèreus durits ont géneralité supputation commune des tems, d'après les lamieres que d'illèreus durits ont géneralité supputation commune des tems, d'après les lamieres que d'illèreus durits ont géneralité supputation d'institute que les communes des tems, d'après les lamieres que d'illèreus durits ont géneralité supputation de la lamiere des lamieres que de la lamiere onnaire, et appearance constant de tens, a après la sière, et sière, le lo que différens écrits ont répandus sur cette matière. Et d'être designement d'après le décret du 14 prairial dernier, qui a proit auparassigné pour le 3 octobre prochain une fète en faveur

enoit aupa des victimes innocentes de netre longue tyrannic. Il arrive journellement des adresses spontanées de tous n bre du des départemens à la convention nationale, sur la fermeté, sections qu'elle déploie contre les terreristes : aissi l'esprit géleur empodéral & coini de la convention, marchant de concert & a révolte de front, on a lieu de penser qu'il n'existera plus de

ces tivaillemens funcstes, à l'aide desquels les désorganisateurs démagogues faisoient si cruellement bien leurs affaires. Toute la France demande un gouvernement, & la convention s'empresse de lui en donner un qui soit propre à réprimer à jamais l'anarchie. Nous voila donc dans la route du bonheur, que les malveillans n'ont plus. la puissance d'encombrer de ruines. Ne parcourons pas avec trop de rapidité cette route, que l'impatience ne la seme par de nouveaux écueils; c'est la premiere fois. que la volonté générale, qui fait la force publique, est une & indivisible; & c'est la premiere fois qu'il nous est permis de compter sur de vrais biens.

L'époque où la convention doit entendre le rapport du comité des enze sur l'organisation d'une constitution, paroît bien éloignée pour l'impatience de beaucoup de gens, quoique ce rapport soit indiqué au 25 de ce mois. En attendant, les opinions divaguent dens la plus vaste latitude; & cependant les esprits les plus exercés dans les matieres du gouvernement out peine à concevoir qu'il soit possible de réunir en si peu de tems toutes les conceptions politiques anciennes & nouvelles, pour en former un code constitutionnel qui soit reçu avec une majorité quelconque d'approbation.

Au reste, ceux qui font cette objection, qui n'est pas insoluble, devroient considérer que l'opinion générale du peuple français, éclairée aujourd'hui par une longue experience, tend à se reposer dans un calme dont l'anarchie précédente lui a fait connoître tout le prix; & qu'aux cercais extravagentes dont en est revenu, a succèdé le desir unanime de voir un gouvernement solide rendre à a patrie fatiguée son bonheur, sa splendeur & tous les biens résultans de la paix intérieure, qui est devenue un besoin général pour les gouvernans & pour les gou-

Il paroît un ouvrage piquant & bien sait, intitulé Panegyrique de Marat, prononcé le 15 germinal, dans l'antre qui lui servoit d'asyle, par le docteur Cannibale, vice-président perpétuel des Jacobins. Ce titre indique suffisemment l'esprit général de l'Europe , & l'objet de l'auteur nous paroit fort bien rempli ; c'est un recueil de faits précis & bien articulés des horreurs que la défunte société a commises sous les auspices du patron Marat; patron cruel, absurde & sanguinaire, dont les autels ont si long tems deshonoré la république française. Cet écrit. se fait lire avec intérêt; même par les bons citoyens que pensent savoir à fonds l'histoire de notre vandalisme; ils y trouveront des traits qui ne doivent point être perdus, & un style très-seuvent digne des excellens morecaux de la satyre Menipée & de la maniere du docteur anglais Swit. Cet ouvrage en 70 pages, se trouve chez tous les marchands de nouveautés. Prix 3 liv.

COMMISSION MILITAIRE.

Séance du 11 prairial.

La commission militaire a condamné à la peine de morst Nicolas Etienne Chebrier, gazier, membre du comité révolutionnaire de la section de l'Arsenal, ensuite gardemagasin de la commune, atteint & convaineu d'avoir marché à la tête des factieux le 1er. prairial, essayé de faire aoulever le bataillon de l'Indivisibilité, & d'avoir harangué à la tribune les factieux qui avoient violé le sanctuaire des

Elle a prononcé la même peine contre Pierre-François Duval, cordonnier, atteint & convaincu d'avoir fercé le même jour le lieu des séances de la convention, & d'avoir injurié Boissy, président.

La commission militaire déclare qu'il n'y a lieu à accusation contre Charles Françis, maître de danse, demeurant rue Claude, au Marais; ordonne qu'il sera surle-champ mis en liberté, & que sa carte de citoyen lui sera rendue.

La commission militaire prévient ses concitoyens qu'elle tient actuellement ses séances publiques ancienne maison de la mairie, rue neuve des Capucines, près la place Vendôme.

Le représentant Maure, dont la conduite avoit été renveyée à l'examen du comité de législation, s'est tué d'un coup de pistolet. On a trouvé chez lui un papier sur lequel il avoit écrit ces mots : J'ai été égaré.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen MATHIEU.

Suite de la séance du 14 prairial.

La convention nationale décrete l'impression du discours du représentant du peuple Louvet , sur l'assassinat du représentant du peuple Ferraud, la distribution de ce discours au nombre de six exemplaires à tous les membres de l'assemblée, l'envoi aux départemens & aux armées, & la traduction dans toutes les langues.

Thibaudot saisit cette occasion pour rappeller les nombreuses victimes à qui leur amour pour la liberté a coûté la vie. Ombres de Vergniaux! & de vous tous, généreux amis de votre patrie, l'échafaud aura été pour vous le

chemin de l'immortalité!

Thibaudet propose & l'assemblée rend le décret sui-

want :

La conventien nationale décrete qu'il sera célébré dans toute l'étendue de la république, une fête funchre, le 3 octobre prochain (vieux style), en l'honneur des amis de la liberté, immelés par la tyrannie décemvirale; charge sen comité d'instruction publique de lui présenter les moyens d'exécution.

La convention nationale a décrété ensuite qu'on gravera sur la tombe du représentant du peuple Ferraud ses

dernieres paroles :

« Plus d'une fois mon sein fut couvert du sang ennen mi ; il est charge de cicatrices ; je vous abandonne » ma vie, frappez : mais ne profanez pas lo sanctuaire a des loix ».

Séance du 15 prairial.

Dussaulx, au nom de la députation chargée de se rendre au lieu de la sépulture de Ferraud, a rendu compte que l'riviere, Marce & Blad.

la députation a marché au milieu du plus profond silonce; la douleur & la sensibilité étoient peintes sur tous les visages; arrivés sur la fosse, les députés ent couvert son corps d'un drap funebre ; l'un d'eux lui a adressé des paroles de regrets, & la députation s'est retirée après trois adieux, à la moniere antique.

Le tribunal de cassation est venu rendre compte de ses opérations, & feliciter la convention de la victoire qu'elle

remportée sur les factieux.

Un membre a représenté que jamais ce tribunal n'a paru à la barre pour flatter & encenser la tyrannie. L'assemblée ordonne la mention honorable de l'adresse,

On propose divers amendemens à la loi du 10, sur le nouveau mode d'aliénation des biens domaniaux. Voici ceux qui ont été adoptés.

Les cheptels seront vendus à part.

Les biens de la liste civile ne seront pes payés 75 fois le prix des baux en 1790, parce qu'à cette époque tou ces baux étoient passés à vils prix, & que même ils ont été cassés depuis, mais d'après l'évaluation faite aux termes de la loi du 11 juin 1793.

Les acquéreurs des biens qui se paient en nature mi jourront du revenu qu'après la récolte.

MOULI

Par an 2es. a

L'abon

Les

les sen

entre

impéri

due, p

la pais

niere s

entiere

exposé

comme

douter

& infé

juge d

déclare

pire,

cereme

à cette à l'En

promp

duisen

ne fer

tions o

nis cor que le comme dits ét

Vriron

D

к La

Le comité de salut public a proposé cet amendement l'article III, parce que sa stricte exécution pourroit num à l'approvisionnement des armées.

On a proposé encore quelques amendemens pour re-

médier à des abus qu'en a dénoncés.

Thibaud a dit que des agioteurs inconnus arrivoient de toutes parts dans les campagnes pour soumissionner la biens; qu'il s'en présentoit souvent 400 à la fois, & quant ils sont surs d'avoir la priorité, ils s'arrangent pour re vendre ces biens.

. Thibaut proposoit qu'on fût tenu de payer ces bien trois quarts comptant & le reste dans deux mois, & qu'enn divers concurrens ils fussent donnés au plus offrant.

Un autre membre a dit qu'il avoit vu arriver de toule

parts des accapareurs de biens nationaux. Ces paroles ont excité un vif soulevement.

Bondin dit que lors de la loi sur les certificats de visme, Chasles proposoit tant & plus d'amendemens Poultier se retourne vers lui: avec tes amendemens dit-il, personne ne pourra avoir de certificats de civisine. fact mieux, lui répondit Chasles.

Il en est de même de la loi actuelle, dit Boudis

force d'amendemens, on va la détruire.

Je ne connois rien à tout ce qui se passe, dit Bourd vous voulez retirer des assignats sans démonétisat vous avez adopté un moyen, & aujourd'hui vous co mencez par dire des injures à ceux qui veulent user ce moyen. Certes, il n'y a que ceux qui ont des as gnats qui peuvent en faire reutrer; qu'ils achetent po garder vos biens ou les revendre, que vous importe pourvu qu'ils se vendent & que les assignats rentrent

On passe à l'ordre du jour & à l'appel nominal po renouveller les membres du comité de salut public; et qui sortent sont Merlin de Douay, Fourcrei, Lacon & Laporte; ceux qui les remplacent sont, Gamon, L